

## **Compte Rendu de la réunion Commission Propective**

Catégorie PROSPECTIVE

Mots clés : Hydroélectrique, QUINGEY, ZAER, Photovoltaïque, Gestion de l'eau

Date : 18/01/2024

**Rédacteur** : G.Paulin

**Participants** : Marc et Pascale Steiman, hôtes de la séance, Christophe Willermoz, Yves Berquand, Jean-Francois Dugourd, Christian Mesnier, Norbert Van Elst, Jérôme Guigon, Samuel Savatier, Gérard Paulin

**Ordre du jour** :

- Actualités
- Barrage et Turbine de Quingey
- Photovoltaïque au sol, agrivoltaïque,..
- Communication sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables
- Gestion de l'eau
- Questions diverses

### 1- Actualités

- Jean-Francois engage la discussion sur la réunion d'information qu'il organise le 15 février sur les Z.A.E.R. auprès de la communauté de communes de Loue Lison.

- Pour compléter la séance précédente du 28 septembre, Christophe signale que la perte en ligne d'eau potable représente 24% du volume convoyé par le réseau public.

- Pascale propose de concevoir une boîte à idées en ligne pour communiquer les expériences du groupe aux adhérents, telles que la réinjection des eaux de pluie dans le réseau domestique mise en place par Yves Monod. Etant donné la prolifération des expériences mises en ligne, cette boîte à idées propre à EMNE ne porterait que sur les actions locales.

### 2- Projet de barrage de Quingey

Les prélèvements et essais sont reportés du fait des crues actuelles de la Loue. Christian a cependant rencontré un fabricant italien de turbines (E++) lors des journées de Beaune, qui devrait donner suite à ce contact.

D'ores et déjà, il faut envisager l'autoconsommation totale de la production, plutôt que la vente à E.D.F., l'évolution tarifaire du rachat par E.D.F. étant défavorable aux petites installations - ce que confirme la politique annoncée d'ENERCOOP, décidée à racheter en Bourgogne-Franche Comté du renouvelable local aux seules installations supérieures à 500kw.

### 3- Photovoltaïque

- Yves évoque (article du Monde du 18/01) la montagne de Lure (Lubéron), où se monte un projet de PV au sol sur une vingtaine d'Ha de garrigues, avec des pins et chênes coupés.

Sur cette zone, une trentaine de projets sont lancés sur un millier d'Ha à terme, dont une partie est classée « réserves de biosphère » par l'Unesco. Un collectif s'est monté : « Ne peut-on pas commencer par équiper des terres déjà dégradées par l'homme ? »

Un autre projet de 17 ha dans la même zone à Cruis : parc gardé par des vigiles privés : il produira fin 2024 14 mégawatts-crête (Sté Boralex) ; réaction du Maire « sans le parc, nous aurions dû augmenter les impôts locaux de 30 % » ; Le bail de location rapportera 180 000 € par an à sa commune

Commentaire d'un maire des environs : « Le problème de ces parcs est leur gigantisme. On ne serait pas contre des projets raisonnables, à la hauteur des besoins des communes, mais cela n'intéresse ni les Opérateurs ni les Maires, car ce n'est pas assez rentable »

- Un projet né par OPALE se met en place autour de Besançon, tandis qu'un parc photovoltaïque au pied des éoliennes sera créé à Verne.

Réalisation d'agrivoltaïsme à Amange en Haute Saône : visite possible ? (contact par Jean-François et Yves)

Projet à Métabief avec un tracker de 200m<sup>2</sup>.

- Constat : il a un problème politique dans ces démarches : il y a un manque de Démocratie

### 4- ZAER

L'échéance pour le dépôt des projets des communes en matière de ZAER a été repoussée successivement de décembre 2023 à juin 2024,

→ EMNE élaborera un courrier à destination des communes de la CCLL pour leur proposer de participer à l'information des citoyens : EMNE peut être soutien sur le photovoltaïque pour les ZAER, et proposer de participer aux débats organisés par les communes

Une ZAER peut être imposée par le préfet sur un bout de commune pour viabiliser une action entreprise par une commune voisine.

### 5- La gestion de l'Eau :

Marc commente son montage sur l'eutrophisation de la Loue depuis 50 ans, où la qualité de l'eau diminue avec la prolifération des plantes aquatiques générées par les nitrates rejetés par l'agriculture, la situation s'aggravant avec la disparition du fumier, qui retient et libère progressivement l'azote, au profit du lisier, qui ne le retient pas.

Prochain C.A. le 7 mars,

Prochaine session de la commission le **21 mars à 18h30, chez Norbert**